



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU
PROVENCAL
REGION GRAND EST
COMITE DU HAUT-RHIN**

SIEGE SOCIAL: UCDS (Union des Comités Départementaux Sportifs du Haut-Rhin)
3, rue de Thann - 68200 MULHOUSE
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2019
du 19 janvier 2020

Comité CD68 :

Présents : Messieurs MAURER Pierre, CASTELLANO Claudio, RABELLINO Michel, FRANC Michel et RIEGERT Julien.
Mesdames LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle et WIEBELSKIRCHER Monique.

Excusé :

Sociétés présentes :

Cercle Bouliste d'Illzach, Club Bouliste Ludovicien, Pétanque Club Wittelsheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club de Rhodia, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, Amicale Boules Munster, Pétanque Club du Rhin, Pétanque Club Fessenheim, Boule 2000, Pétanque Club Cernay les Cigognes, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, Pétanque Club Biesheim, PC Sausheim, FC Guebwiller Pétanque, La Boule de Bart' et Pétanque Loisirs Les Acacias Altkirch.

Le Président, monsieur MAURER Pierre, ouvre la séance à 9h10.

Lors de l'accueil des sociétés, un clip fédéral est présenté.

Il remercie les dirigeants des clubs d'être tous présents, c'est une vraie satisfaction de voir tous les clubs du Haut-Rhin représentés.

Il remercie aussi le Président monsieur DE SOUSA PEREIRA Joao et les bénévoles de Pétanque Loisirs « Les Acacias » d'Altkirch pour l'organisation de cette Assemblée Générale. Il salue la présence de monsieur CAPDET Gérard, représentant de la mairie d'Altkirch.

Avant de démarrer, il excuse l'absence de madame SCHMITT Karine, Présidente du Grand Est et de monsieur SCHMITT Didier, vice-président de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et trésorier du Grand Est, qui n'ont pu venir pour cause d'intempéries.

Une minute de silence est observée en l'honneur de toutes les personnes disparues en 2019 qui nous étaient proches.

Le quorum est atteint et le collège électoral est arrêté à 45 voix, la majorité absolue sera de 23 voix.

Monsieur CAPDET Gérard remercie l'investissement du comité du CD68 pour avoir encouragé le président du PL « Les Acacias » d'ALTKIRCH à rejoindre la FFFPJP, c'est devenu un club sportif reconnu, avant ce n'était qu'un club loisir.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le Président, monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Au terme de cette 3^{ème} année de mandat, bien des choses ont avancé en 2019. Avant de les évoquer, je voudrais remercier l'ensemble des membres du comité pour l'importante somme de travail effectué tout au long de l'année avec beaucoup d'envie, de cohésion et d'esprit d'équipe où le collectif et l'intérêt général de la pétanque ont toujours primé sur les initiatives individuelles. Je me réjouis de la venue de 3 nouveaux

membres, ils ne seront pas de trop vu les missions qu'il y a lieu d'accomplir. La secrétaire vous listera un peu plus tard l'ensemble des actions menées par le CD et chaque responsable de commission vous fera son rapport.

Indéniablement l'ambiance générale sur les terrains a été bien meilleure que l'année d'avant, on en connaît les raisons, il faut que cela continue dans ce sens, nos arbitres se doivent d'être encouragés et soutenus tant par le comité que par vous les présidents.

Nous retirons beaucoup de satisfactions de cette année 2019 que ce soit dans la forte progression des effectifs, que ce soit dans la participation à nos compétitions tant individuelles que collectives, que ce soit dans l'implication de nos arbitres dont l'effectif a bien progressé, que ce soit chez les jeunes chez qui nous avons fait une bonne saison malgré les contrariétés de début de saison, que ce soit dans le provençal sous la houlette de Franck Millereux, que ce soit au National de Mulhouse qui progresse encore tant qualitativement que quantitativement, que ce soit dans nos échanges avec vous les clubs, j'ai apprécié les assemblées générales auxquelles vous nous avez conviées, ce sont des moments importants d'écoutes et de communication qui permettent de faire avancer les choses ENSEMBLE.

Tournons-nous à présent sur 2020 où en plus des activités citées précédemment se rajouteront un championnat départemental de tir, 2 championnats régionaux provençaux, des actions du moins nous l'espérons avec les écoles que ce soit au niveau de l'USEP et de l'UNSS avec le soutien de la Fédération, une commission des jeunes encore plus dynamique avec ses nouveaux éducateurs et initiateurs, des championnats des clubs qui vous passionnent vraiment beaucoup puisque nous dépasserons les 100 équipes engagées qui nous demanderont beaucoup de rigueur, une commission technique qui va se tourner vers vous ainsi qu'une commission chancellerie qui vous sollicitera également. Je vous souhaite au nom du comité et en mon nom personnel une très bonne année 2020.

Merci pour votre attention.

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Madame LEQUERTIER Chantal propose de ne pas le relire. Il n'y a aucune modification à y apporter et le PV est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019

La secrétaire, madame LEQUERTIER Chantal, prend la parole.

Bonjour, avant de faire le point sur la saison écoulée, je tiens tout d'abord à remercier les Présidents, les Présidentes, les arbitres, les bénévoles, les membres des commissions et du comité pour leur disponibilité tout au long de cette année. Toute l'année, ils mettent tout en œuvre pour que les organisations se déroulent dans de bonnes conditions, pour que ce soit une réussite. Puisque le parfait n'existe pas et que nous sommes tous bénévoles, soyez indulgents même si nous sommes habitués à être critiqués. Les critiques sont souvent décourageantes et non constructives. Un remerciement ou un encouragement sont aussi importants et motivants. Le comité est resté à l'écoute de tous les dirigeants et joueurs, et continue de construire sa politique sportive en tenant compte des différentes remarques et propositions mais en restant en accord avec les directives fédérales.

En 2019, le CD68 a mené de nombreuses actions :

- 5 réunions du comité constructives grâce à la bonne entente et à la solidarité entre les membres,
- 3 réunions de la commission des arbitres et 1 journée de formation à l'arbitrage,
- 1 journée de formation à l'utilisation du logiciel Gestions concours,
- 2 réunions des présidents,
- l'organisation de deux concours officiels en mars et des deux championnats régionaux provençaux en juin

- la coordination des journées de CRC, CRC-F et CRC-V avec les membres des clubs concernés et le CD67,
- la mise en place d'un concours jeu provençal par équipe,
- l'accompagnement des équipes qualifiées aux championnats de France,
- des aides à la tenue de la table de contrôle lors des compétitions,
- la remise des récompenses,
- des concours jeunes formés avec le CD67 ;
- le CRC jeunes,
- l'organisation du 1^{er} Grand Prix des Aînés, le 16^{ème} National Mulhousien et le 11^{ème} National Féminin avec les bénévoles des clubs,
- la transmission des résultats à la presse par l'intermédiaire de monsieur RUMMELHARD Richard qui est présent sur toutes les grandes compétitions et que nous remercions pour son implication.

Toutes ces actions impliquent que les membres du CD68 soient présents et demandent une grande somme d'énergie. Elles rapportent aussi de l'argent qui est reversé dans les caisses pour la remise des récompenses ou autres actions du CD68.

De plus le CD68 a soutenu, encouragé et aidé les sociétés à organiser :

- les concours 55 ans et plus,
- les championnats départementaux,
- les concours officiels,
- les championnats des clubs départementaux senior, féminin et vétérans qui sont un succès avec une participation de 32 équipes réparties dans les 3 divisions chez les seniors, 10 équipes féminines et 21 équipes vétérans réparties dans 3 groupes. Chaque équipe engagée a donné le meilleur afin de progresser dans sa propre division.

Le comité remercie toutes les sociétés qui ont contribué à la bonne organisation de toutes ces compétitions.

Nous allons maintenant faire un point sur les résultats sportifs et sur les compétitions organisées dans le Haut-Rhin en 2019.

Je vous fais grâce de tous les résultats, nous les avons déjà évoqués lors de la dernière réunion des Présidents du 17 novembre et lors de la remise des récompenses.

Je rappellerai juste quelques bonnes prestations des joueurs et joueuses des clubs Haut-Rhinois au niveau national et régional (CNC, CRC), avec le maintien des deux équipes féminines de Colmar en CNC-F2, de l'équipe d'Illzach en CNC 2 et de Colmar en CNC3. Nous déplorons la rétrogradation de l'équipe de Wittelsheim en CRC et de l'équipe féminine d'Illzach 1.

2019, ne fut pas marquée par un titre de champion régional mais ce n'est que partie remise, même si 3 équipes ont réussi à se qualifier pour les championnats de France, à savoir les benjamins/minimes de l'entente Illzach/Guebwiller qui s'étaient inclinés en finale, les juniors de l'entente Rhodia/Guebwiller et la triplète seniors d'Illzach. Nous noterons enfin la belle performance de l'équipe d'Illzach pour l'édition 2019/2020 en coupe de France.

Lors du bilan de la commission sportive, des précisions supplémentaires seront apportées.

Pour l'organisation des manifestations, il y a eu l'organisation du 1^{er} Grand Prix des Aînés, le 16^{ème} national Mulhousien et 11^{ème} National Féminin qui sont des rendez-vous incontournables et de très belles réussites fin août. Pour le Grand Prix des Aînés 2020, nous reverrons son mode d'organisation afin d'augmenter la participation en changeant le jour et en ne limitant pas les parties dans le temps. Les trois compétitions seront reconduites en 2020, avec un soutien financier de la ville de Mulhouse, avec l'aide de tous les bénévoles du CD68 et ce sera à nouveau étape qualificative pour les masters 2021. Nous vous invitons à encourager vos retraités à y participer.

Pour les concours 55 ans et +, la participation est toujours en hausse, 402 joueurs ont joué.

Le CDC et le CRC-Vétérans restent un succès.

Tous les concours et championnats inscrits au calendrier ont été tenus.

Nous comptons 983 licenciés en 2019 répartis dans 17 sociétés, soit une augmentation de 41 licenciés par rapport à 2018. À nous, tous ensemble, de continuer à motiver les licenciés à rester dans notre fédération et dans nos sociétés en leur proposant des manifestations (concours, entraînements, soirées ou journées conviviales...) et que nous arrivions à franchir les 1000 licenciés en 2020. Vos clubs sont au centre du projet fédéral, faites vivre la pétanque.

En 2020, le PC Saint-Martin Colmar sera à nouveau reconnu club de Haut-Niveau.

Encourageons aussi les associations et les éducateurs à créer des écoles de pétanque ou des entraînements spécifiques pour les jeunes afin de les attirer dans notre sport, en partenariat avec les mairies et les écoles. 2 sociétés ont poursuivi en 2019, à savoir le CB Illzach et l'AB Munster qui ont organisé des sessions de découvertes et d'initiations à la pétanque avec les écoles primaires. Le club de Munster a aussi accueilli en avril une journée de championnat UNSS, c'est monsieur ROMANO Angelo, référent UNSS, professeur d'EPS et licencié à Munster qui l'a organisée. Elle sera reconduite en 2020. Des discussions sont engagées entre les différentes instances afin de développer la pétanque au niveau des établissements scolaires. La référente étant madame Anna MAILLARD. A l'heure actuelle, la formation des enseignants volontaires pour développer l'activité ne serait pas prise en charge dans leur cursus de formation, ils devraient le faire bénévolement, il en est de même pour les formateurs.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à proposer à vos licenciés de suivre la formation d'initiateur ou d'éducateur. Pour 2020, 3 nouveaux initiateurs, DELOT Christelle, RIESS Frédéric et MAGAND Raphaël et 2 éducateurs, ROMBACH Estelle et Mickaël rejoindront la commission des jeunes. Espérons que les jeunes qui découvrent la pétanque deviendront licenciés.

Pour information, 2 écoles de pétanque sont labellisées dans notre département, le CB Illzach avec 2 étoiles et l'Amicale Boules Munster avec 1 étoile. À ce sujet, deux éducateurs, madame Estelle ROMBACH et monsieur Michaël ROMBACH souhaitent rejoindre le comité pour redonner un coup de nouveau à la politique jeune. Cette nouvelle politique avait été initiée en 2019 par monsieur FEDERLE Thierry mais il n'a pas poursuivi son mandat pour des raisons personnelles mais aussi pour les difficultés rencontrées dans les relations avec les parents.

Le MPSL et le CB Illzach organisent aussi des activités avec des handicapés.

Du côté des arbitres, en 2020, monsieur David HEMMERLIN se présente à l'examen d'arbitre régional et monsieur MAGAND Raphaël à l'examen départemental, nous leur souhaitons bonne chance. En 2019, 5 arbitres ont rejoint le corps arbitral.

Pour la chancellerie, monsieur MAURER Pierre a reçu la médaille d'Or de la FFPJP lors de l'Assemblée Générale du Grand Est.

Je terminerai en disant qu'il faut continuer à encourager les joueurs à respecter l'adversaire, les dirigeants, les bénévoles et les arbitres et l'inverse est aussi valable. Le respect est primordial sur les terrains si on veut montrer une bonne image de notre sport.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidentes, les Présidents, nous vous encourageons à nous soutenir dans cette démarche et à nous apporter votre aide dans la construction de la politique sportive du département.

Je vous remercie pour votre attention.
La secrétaire du Comité départemental.

RAPPORT DES COMMISSIONS

◆ Jeunes et éducateurs

Madame STERNITZKY Michèle prend la parole.

Bonjour.

Cette année, nous avons 55 jeunes licenciés, 9 juniors, 18 cadets, 12 minimes et 16 benjamins qui ont pu participer aux différentes compétitions : celles organisées avec le Bas-Rhin (les jeunes formés) et dans le Grand Est avec les CRC, les championnats départementaux et régionaux ainsi que les concours du samedi. De nouvelles compétitions pour les jeunes avaient été proposées mais n'ont pas été organisées. Espérons qu'en 2020, elles verront le jour.

Points sur la saison 2019 :

➤ **Championnats départementaux :**

Les championnats départementaux, individuel, doublette et triplète ont été organisés et se sont bien déroulés.

➤ **Championnats Régionaux :** 2 triplettes benjamin/minime et 3 triplettes junior étaient engagées. L'équipe minime GONZALEZ Nathan, SCHATNER Manon et GILLMANN Tom s'est inclinée en finale contre une équipe du CD88 et s'est qualifiée pour les championnats de France. L'équipe GOFFENEY

Florian, DAGHOUR Yann et CAZAUX Jimmy s'est inclinée en ½ finale et s'est qualifiée pour les championnats de France. Il y a eu de belles parties mais le goal average défavorable ne leur a pas permis de sortir des poules.

- **Concours Jeunes formés** : 3 concours jeunes formés étaient programmés avec le Bas-Rhin. Bonne participation.
- **CRC** : 2 journées à 2 tours à Amnéville et Chantraîne et 1 journée à 1 tour à Illzach.
1 équipe en Benjamins/Minimes a participé et a terminé 5^{ème} de son groupe.
2 équipes en Cadets/ Juniors ont participé et terminent 3^{ème} et 5^{ème} de leur groupe.
Pour information, il y avait 6 équipes en benjamin/minime et 12 équipes en cadet/junior.

Pour la saison 2020 :

- Des éducateurs se recycleront afin de valider leur BF1 pour 5 ans.
2 nouveaux candidats passeront le BF1 et 3 le brevet d'initiateur.
- Poursuite des concours jeunes formés avec le Bas-Rhin. Le calendrier vous a été présenté lors de la réunion des Présidents en novembre dernier.
- Sélection pour les espoirs masculins (nés entre 1998 et 2003) et pour les jeunes (nés en 2005, 2006 et 2007). Inscription pour le 1^{er} avril.
- Nouvelle formule pour le Championnat des clubs jeunes, il y aura 2 phases : une première départementale qui sera qualificative pour la deuxième régionale. 3 journées de rassemblement sont programmées et la phase régionale se déroulera le 1^{er} week-end d'octobre. Un groupe sera formé d'au moins 4 équipes par catégorie. Les premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la phase régionale.
En fonction des équipes engagées, il y aura une possibilité de créer des ententes avec le CD voisin. Pour rappel, dans une équipe, seule 2 ententes sont possibles. Les inscriptions des équipes devront parvenir à la secrétaire du CD68 pour le 15 février au plus tard. Les finalistes de la phase régionale en B/M et en C/J seront qualifiés pour participer au rassemblement CNC en novembre 2020.
- Championnats Grand Est (qualificatif pour la France). Les finalistes du championnat départemental tripléte dans chaque catégorie seront qualifiés pour le Grand Est.
- En 2020, les juniors (et les cadets surclassés) pourront participer aux championnats provençaux et au championnat départemental de tir de précision.
- Poursuite des concours du samedi, si et seulement si un responsable du club organisateur est présent sur le terrain pour les encadrer. Des concours à thèmes seront proposés le dimanche.
- Bonne nouvelle pour 2020 : nouveaux référents pour la commission des jeunes : madame ROMBACH Estelle et monsieur ROMBACH Michaël.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le comité départemental a investi en 2019 pour l'achat de tenues comité. Cette action sera poursuivie en 2020.

N'hésitez pas à vous tourner vers les responsables jeunes pour encourager vos jeunes dans les clubs à participer aux manifestations.

◆ **Commission des Arbitres**

Monsieur FRANC Michel prend la parole.

Les arbitres se plaignent d'un manque de considération de la part des joueurs et des dirigeants de clubs, leur autorité est souvent remise en cause.

Les Présidentes et Présidents doivent faire en sorte de faire respecter les arbitres auprès de leurs joueurs et éviter d'influencer les arbitres de leur club. Ils doivent aussi veiller avec les coachs au respect du port de la tenue. Si un arbitre demande une réunion du jury pour défaut de tenue et que le délégué ou le Président (Présidente) refuse, un rapport sera fait par l'arbitre.

Le CD68 apporte tout son soutien aux arbitres. Il leur est juste demandé plus de concertation entre eux sur la conduite à tenir sur le terrain. Même quand un arbitre n'arbitre pas, il reste arbitre et doit être exemplaire.

Certains arbitres n'ont pas de tenues, cette situation sera réglée par madame WIEBELSKIRCHER Monique ou monsieur RABELLINO Michel.

Le CD68 respecte la grille nationale d'indemnisation des arbitres.

Monsieur HEMMERLIN David sera présenté au stage d'arbitre régional.

Ce dernier arbitrera les deux championnats régionaux provençaux en juin 2020.

◆ **Commission de Discipline**

Monsieur FRANC Michel présente le bilan de la commission.

Pas de réunion de la commission de discipline en 2019.

2 joueurs ont été convoqués au CD par le Président de la commission de discipline et le Président du CD pour un rappel du règlement.

Les nouveaux textes sont visibles sur le site du CD68.

Monsieur BIRINGER Franck déplore que certains joueurs soient irrespectueux envers le comité départemental, il pense que le CD68 aurait dû engager des poursuites. Monsieur MAURER Pierre apporte des précisions sur la décision prise.

◆ **Commission sportive et technique**

Monsieur MAURER Pierre présente le bilan de la commission.

La commission ne s'est pas réunie cette année, et elle n'a pas tenu ses engagements, faire le tour de toutes les sociétés pour faire le point des infrastructures. Ce sera fait en 2020.

Points sur le championnat des clubs :

Au niveau national, 40% des licenciés sont concernés par le championnat des clubs. Au niveau de notre département, ce sont 500 licenciés sur 983 qui participent à cette compétition.

88 équipes du CD68, 16 équipes féminines, 43 équipes seniors, 26 équipes vétérans et 3 équipes jeunes engagées en championnat des clubs.

Grosse satisfaction, très peu de forfait. La saison s'est globalement très bien déroulée. Il serait bien qu'il n'y ait pas de forfait. Faites attention quand vous engagez vos équipes, il faut qu'il y ait de 8 à 10 joueurs ou joueuses avec un coach dans chaque équipe.

En résumé, pour 2020 après les classements, nous nous retrouvons avec 5 équipes en CNC, 15 équipes en régional et 81 équipes en départemental, pour un total de **101 équipes**.

L'ensemble des résultats sont joints à ce rapport.

CNC, CNCF et CNCV :

- Relégation de l'équipe féminine d'Illzach en CNCF2, fini 6^{ème} de son groupe.
- Maintien de l'équipe de Illzach 1 qui finit 4^{ème} en CNC2, de Colmar 1 qui finit 3^{ème} de son groupe et relégation de Wittelsheim 1 qui finit 8^{ème} de son groupe en CNC3
- Les équipes féminines de Colmar 1 et 2 se maintiennent en CNCF2 pour 2020.
- Une équipe Alsacienne présente en CNCV.

CRC, CRCF et CRCV :

Il n'y aura pas de changements en 2020 pour l'organisation.

- En CRC, l'équipe de Sausheim 1 est reléguée en CDC, maintien des équipes d'Illzach 2 et d'Illzach 3, de Colmar 2 et 3, de Rhodia 1, de Cernay 1 et de La Boule 2000 1 se maintiennent.
- Chez les féminines, les équipes de Rhodia 1 et 2 redescendent en CDC. Maintien de l'équipe d'Illzach 2.
- Chez les vétérans, les équipes de Rhodia 1, d'Illzach 1 et de Colmar 1 se maintiennent en CRC Vétérans. Rhodia 1 a terminé 2^{ème} et a participé à la finale régionale et s'est inclinée en finale. Les équipes de Fessenheim 1 et du MPSL 1 sont reléguées en CDC.
- CRC-BM : une entente entre les clubs d'Illzach et de Guebwiller termine 5^{ème} de son groupe sur 6.
- CRC-CJ : deux ententes entre les clubs d'Illzach/Colmar/Guebwiller et d'Illzach/Rhodia/Colmar terminent respectivement 3^{ème} et 5^{ème} de leur groupe.

CDC, CDCF et CDCV :

- 32 équipes engagées réparties dans 3 divisions.
L'équipe de Illzach 4, championne du CDC division 1 ne peut pas monter pour cause de 2 équipes en CRC et laisse sa place à l'équipe de Guebwiller 1 en CRC chez les seniors. L'équipe d'Illzach 5 championne de division 2 et le Pétanque Loisir « Les Acacias » d'Altkirch champion de division 3.
- 10 équipes féminines engagées réparties en 2 groupes. L'équipe d'Illzach 4, championne du CDCF monte en CRC féminin.
- 21 équipes engagées réparties dans trois groupes. Le titre en CDC vétéran revient à l'équipe d'Illzach 3 et monte en CRC en 2020. L'équipe d'Illzach 4 et d'Issenheim 1 terminent 1^{ère} de leur groupe mais perdent la phase finale.

Autres résultats :

- En coupe de France, pour l'édition 2018/2019, le PC Saint-Martin Colmar a joué le 4^{ème} tour de zone. Pour l'édition 2019/2020, le club d'Illzach s'est incliné au 3^{ème} tour de zone.
- Pour finir le PC Saint-Martin Colmar est classé club de Haut-Niveau pour la saison 2020.

Bravo et félicitations aux joueuses et joueurs.

Points sur le développement du Jeu Provençal :

Monsieur MILLEREUX Franck prend la parole pour le développement du Jeu Provençal dans le Haut-Rhin.

Satisfait de l'augmentation de la participation aux championnats départementaux. 19 en triplète et 32 en doublette. Très bon niveau de jeu au niveau régional.

Création d'un concours amical jeu provençal par équipe en 2019 avec la participation de 8 équipes qui étaient réparties dans deux groupes de 4. Ce concours avait pour objectif la mise en place d'un CDC-Jeu Provençal en 2020.

Monsieur MAURER Pierre le remercie pour son investissement.

Monsieur RUMMELHARD Richard remercie tous les clubs pour leur accueil et pour la transmission des résultats.

PALMARES 2019

La lecture du palmarès a été réalisée lors de la remise des récompenses le dimanche 15 décembre 2019. Il est inséré au PV afin que les résultats soient complets pour la saison écoulée.

a) *Classement individuel benjamins*

- 1^{ère} : PERRET Ewan du CB Illzach
- 2^{ème} : WOELFFLIN Priscillia du PC Guebwiller

b) *Classement individuel minimes*

- 1^{er} : GONZALEZ Nathan du PC Guebwiller
- 2^{ème} : GILLMANN Tom du CB Illzach
- 3^{ème} : WEBER Ethan du CB Illzach

c) *Classement individuel cadets*

- 1^{er} : SCHARTNER Killian du CB Illzach
- 2^{ème} : ARNOLD Mattéo du CB Illzach
- 3^{ème} : DA SILVA Massimo de La Boule 2000

d) *Classement individuel juniors*

- 1^{er} : VILLARD Tim du CB Illzach
- 2^{ème} : GOFFENEY Florian du PC Guebwiller
- 3^{ème} : DAGHOUR Yann du PC Rhodia

e) *Classement individuel féminin national :*

- 1^{ère} : TARANTO Laurence du PC Saint-Martin Colmar
- 2^{ème} : DRIEUX Cinzia du CB Illzach
- 3^{ème} : JIMENEZ Mélody du CB Illzach

f) *Classement des joueurs seniors promotion :*

- 1^{er} : IPEK Kenan du CB Illzach
- DENICOLO Vincent du CB Illzach
- MARTINS-CAMPINA Alain du CB Illzach

g) *Classement société senior : CB Illzach*

h) *Classement individuel senior :*

Sur les résultats des concours au niveau national.

- 1^{er} : MELNIKOFF Clément du PC Saint-Martin Colmar
- 2^{ème} : TARANTO Laurence du PC Saint-Martin Colmar
- 3^{ème} : THOREL Eric du CB Illzach

i) *Classement société 55 ans et + : CB Illzach*

j) *Classement individuel 55 ans et +*

- 1^{ers} : VOGEL André du PC Saint-Martin Colmar
- 2^{ème} : MAURER Alain du PC Saint-Martin Colmar

3^{ème} : SCHMITT Jean-Pierre du PC Saint-Martin Colmar

k) *Classement du joueur et joueuse les plus assidus (nombre de participation par rapport au nombre de concours), soit 17 concours sur 20*
BEACHER Chantal du PC Guebwiller

l) *Coupe des sociétés :*
Champion : Pétanque Club Saint-Martin Colmar
Sous-Champion : PC Wittelsheim

m) *Coupe du Haut-Rhin :*
Champion : CB Illzach
Sous-Champion : PC Wittelsheim

n) *Championnat national des clubs :*

CNC-Féminin :

CNC-F1 : ILLZACH 1 : 7^{ème} de son groupe redescend en CNC-F2.

CNC-F2 : COLMAR 1 : 3^{ème} de son groupe se maintient en CNC-F2.

COLMAR 2 : 4^{ème} de son groupe se maintient en CNC-F2

CNC-Masculin :

CNC2 : ILLZACH 1 : 4^{ème} de son groupe se maintient

CNC3 : COLMAR 1 : 3^{ème} de son groupe se maintient.

WITTELSHEIM 1 : 8^{ème} de son groupe relégué en CRC.

o) *Championnat régional des clubs :*

CRC-Féminin :

3 clubs Haut-Rhinois :

ILLZACH 2 : 4^{ème} se maintient.

RHODIA 1 : 7^{ème} redescend en CDC-F.

RHODIA 2 : 8^{ème} redescend en CDC-F.

CRC-Masculin :

8 clubs Haut-Rhinois :

ILLZACH 2 : 2^{ème} se maintient.

ILLZACH 3 : 3^{ème} se maintient.

CERNAY 1 : 4^{ème} se maintient

RHODIA 1 : 6^{ème} se maintient.

COLMAR 2 : 10^{ème} se maintient.

COLMAR 3 : 11^{ème} se maintient.

BOILE 2000 1 : 12^{ème} se maintient.

SAUSHEIM 1 : 15^{ème} redescend en CDC.

CRC-Vétéran :

5 clubs Haut-Rhinois

RHODIA 1 : 2^{ème} se maintient.

COLMAR 1 : 3^{ème} se maintient.

ILLZACH 1 : 5^{ème} se maintient.

FESSENHEIM 1 : 6^{ème} se maintient.

MPSL 1 : 8^{ème} redescend en CDC

CRC-BM :

Entente ILLZACH-COLMAR-GUEBWILLER : 5^{ème} de son groupe.

CRC-CJ :

Entente ILLZACH-COLMAR-GUEBWILLER : 3^{ème} de son groupe.

Entente ILLZACH-COLMAR-RHODIA : 5^{ème} de son groupe.

p) *Championnat départemental des clubs :*

CDC-Féminin :

ILLZACH F4 remporte le championnat des clubs et monte en CRC-F.

1^{ère} : ILLZACH F4 / 2^{ème} : WITTELSHEIM F / 3^{ème} : GUEBWILLER F / 4^{ème} : ILLZACH F3 / 5^{ème} :

MUNSTER F2 et MPSL F / 7^{ème} : ISSENHEIM F / 8^{ème} : CERNAY F / 9^{ème} : MUNSTER F1 /

10^{ème} : RHODIA F3.

CDC-Sénior :

ILLZACH 4 remporte le championnat des clubs et monte en CRC.

Division 1 :

1^{er} : ILLZACH 4 / 2^{ème} : GUEBWILLER 1 / 3^{ème} : PC RHIN 1 / 4^{ème} : COLMAR 5 / 5^{ème} :
WITTELSHEIM 2 / 6^{ème} : MPSL 1 / 7^{ème} : BIESHEIM 1 / 8^{ème} : MUNSTER 1 / 9^{ème} : LA BOULE DE
BART' / 10^{ème} : RHODIA 3 / 11^{ème} : GUEBWILLER 2 / 12^{ème} : FESSENHEIM 1 / 13^{ème} : COLMAR 4 /
14^{ème} : RHODIA 2 / 15^{ème} : MPSL 2 / 16^{ème} : SAINT-LOUIS 1.

Division 2 :

1^{er} : ILLZACH 5 / 2^{ème} : COLMAR 6 / 3^{ème} : RHODIA 4 / 4^{ème} : FESSENHEIM 2 / 5^{ème} : CERNAY 2 /
6^{ème} : SAINT-LOUIS 2 / 7^{ème} : LA BOULE 2000 2 / 8^{ème} : RHODIA 5.

Division 3 :

1^{er} : PL « Les Acacias » ALTKIRCH / 2^{ème} : ILLZACH 6 / 3^{ème} : GUEBWILLER 3 / 4^{ème} : RHODIA 7 /
5^{ème} : RHODIA 6 / 6^{ème} : PC RHIN 2 / 7^{ème} : ISSENHEIM 1 / 8^{ème} : MUNSTER 2.

CDC-Vétérans :

ILLZACH V3 remporte le championnat des clubs.

Groupe A :

1^{er} : ILLZACH V4 / 2^{ème} : RHODIA V3 / 3^{ème} : ISSENHEIM V2 / 4^{ème} : CERNAY V3 / 5^{ème} : CERNAY
V2 / 6^{ème} : MUNSTER V2 / 7^{ème} : RHODIA V5.

Groupe B :

1^{er} : ILLZACH V3 / 2^{ème} : MUNSTER V1 / 3^{ème} : GUEBWILLER V1 / 4^{ème} : COLMAR V3 / 5^{ème} :
CERNAY V1 / 6^{ème} : RHODIA V4 / 7^{ème} : MPSL V2.

Groupe C :

1^{er} : ISSENHEIM V1 / 2^{ème} : WITTELSHEIM V / 3^{ème} : RHODIA V2 / 4^{ème} : COLMAR V2 / 5^{ème} :
ILLZACH V2 / 6^{ème} : GUEBWILLER V2 / 7^{ème} : SAINT-LOUIS V.

q) *Les Champions départementaux :*

- *Individuel féminin :* DRIEUX Cinzia du CB Illzach
- *Individuel senior :* MARRA Jean-Pierre du CB Illzach
- *Individuel benjamin :* STRASSEL Lionel du PC Saint-Martin Colmar
- *Individuel minime :* DELOT Alonzo du CB Illzach
- *Individuel cadet :* SCHARTNER Killian du CB Illzach
- *Individuel junior :* DAGHOUR Yann du PC Rhodia
- *Doublette mixte :* WALTOSZ Muriel et WALTOSZ Guillaume du PC Wittelsheim
- *Doublette senior :* PORTAL Adrien et LHOMME Bruno du CB Illzach
- *Doublette féminin :* DRIEUX Cinzia et JIMENEZ Mélody du CB Illzach
- *Doublette Jeu Provençal :* MILLEREUX Franck et LASPOUSSAS Sullivan du PC Saint-Martin Colmar
- *Doublette Benjamin/Minime :* GONZALEZ Nathan du PC Guebwiller et GILLMANN Tom du CB Illzach
- *Doublette Cadet :* SCHARTNER Killian et ARNOLD Mattéo du CB Illzach
- *Doublette Junior :* VILLARD Tim du CB Illzach et GOFFENEY Florian du PC Guebwiller
- *Triplette vétérans :* MAURER Alain, VOGEL André et JEANTET Jean-Pierre du PC Saint-Martin Colmar
- *Triplette senior :* MARRA Jean-Pierre, THOREL Eric et PORTAL Adrien du CB Illzach
- *Triplette féminin :* JIMENEZ Mélody, DRIEUX Cinzia et SCHARTNER Evelyne du CB Illzach
- *Triplette promotion :* IPEK Kenan, DENICOLO Vincent et MARTINS-CAMPINA Alain du CB Illzach
- *Triplette Jeu Provençal :* PORTAL Dominique, KREBS Olivier et ALVES Domingos du CB Illzach
- *Triplette Benjamin/minime :* SCHARTNER Manon et GILLMANN Tom du CB Illzach et GONZALEZ Nathan du PC Guebwiller
- *Triplette Junior :* DAGHOUR Yann et CAZAUX Jimmy du PC Rhodia et GOFFENEY Florian du PC Guebwiller.

r) *Chancellerie :*

Médaille d'Or FFPJP : MAURER Pierre

BILAN FINANCIER 2019

Monsieur Michel RABELLINO présente le bilan.

Chaque club a reçu le rapport financier, les tableaux recettes et dépenses.

Présentations des différents postes dépenses et recettes.

La subvention du Conseil Régional sera versée en février 2020.

Merci à monsieur RIEGERT Julien pour la recherche des publicités pour le calendrier de poche, ce qui permet de payer l'impression du calepin.

Dépenses : 178 474,78€

Recettes : 177 639,66€

Le budget est déficitaire de 835,12€ en 2019.

Total des avoirs : 15 030,47€

Le Président remercie le trésorier pour le travail accompli.

RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Messieurs SANCHEZ Henri et CHAUMONT Henri-Pierre ont procédé à la révision des comptes le 8 janvier 2020 au siège du comité départemental en présence de monsieur RABELLINO Michel.

Tous les documents nous ont été remis.

Le trésorier est félicité pour la tenue des comptes. Aucune anomalie n'a pas été retenue.

Il donne quitus à Monsieur RABELLINO Michel pour la tenue des comptes.

DÉCHARGE AU COMITÉ

La décharge est donnée au comité.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES RÉVISEURS AUX COMPTES 2020

Pas de nouveau candidat.

Messieurs CHAUMONT Henri-Pierre, RAY Lionel et SANCHEZ Henri se présentent.

Ils seront réviseurs aux comptes pour la saison 2020.

ÉLECTION PARTIELLE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Trois candidatures enregistrées : messieurs ROMBACH Michaël et TARRACOR Jacques et madame ROMBACH Estelle.

On les félicite pour leur entrée au CD68.

Pour rappel, fonctions des différents membres au sein du comité :

MAURER Pierre : Président / STERNITZKY Michèle : Vice –Présidente et secrétaire adjointe / RABELLINO Michel : Vice –Président et trésorier / LEQUERTIER Chantal : Secrétaire / FRANC Michel, RIEGERT Julien, CASTELLANO Claudio, ROMBACH Michaël, ROMBACH Estelle, TARRACOR Jacques et WIEBELSKIRCHER Monique : assesseurs.

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DÉSIGNATIONS DES ÉLECTEURS POUR LE GRAND EST

Candidats pour les différentes commissions.

- ◆ Commission d'arbitrage : à confirmer
- ◆ Candidature à l'examen d'arbitre : monsieur HEMMERLIN David (arbitre régional) et monsieur MAGAND Raphaël (arbitre départemental).
- ◆ Commission des jeunes : monsieur ROMBACH Michaël et madame ROMBACH Estelle.
- ◆ Candidature Éducateurs / Initiateurs :
 - Initiateurs : messieurs MAGAND Raphaël et RIESS Frédéric et madame DELOT Christelle.
 - Éducateurs BF1 : monsieur ROMBACH Michaël et madame ROMBACH Estelle.
 - Recyclage BF1 : messieurs MAURER Pierre, OLLIVIER Thierry. Mesdames LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle.
- ◆ Commission de Discipline Départementale : 4 membres extérieurs, messieurs RAY Lionel, RIOT Jean-Yves, MARTIN Théodore et FORT Didier. Les représentants du CD68 sont messieurs FRANC Michel (Président de la commission) et CASTELLANO Claudio.
- ◆ Commission féminine : aucune candidature.
- ◆ Commission technique et sportive : monsieur MILLEREUX Franck référent pour le jeu provençal.
- ◆ Désignations des électeurs pour le Grand Est : mesdames STERNITZKY Michèle et LEQUERTIER Chantal seront électrices.

Chaque ancien membre des commissions doit confirmer son implication au sein des différentes commissions.

Monsieur MAGAND Raphaël est reçu à l'examen d'arbitre départemental. Félicitations.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Monsieur RABELLINO Michel présente le budget prévisionnel 2020.

Remarque :

Monsieur WALTOSZ Guillaume demande s'il ne serait pas judicieux de supprimer la réalisation du calendrier de poche au vu des évolutions informatiques.

Le CD68 envisage sa suppression dans les deux ans à venir.

Prévoir l'augmentation de toutes les licences de 2€ en 2021.

La région Grand Est envisage l'embauche d'un Conseiller Technique Régionaux, ce qui aura pour conséquence l'augmentation du prix de la licence de 0,50€ à 1€.

Monsieur BIRINGER Franck apporte une précision sur l'engagement coupe de France, il y a une petite erreur d'écriture, c'est 170€ au lieu de 150€. La modification sera apportée.

Le budget prévisionnel 2020 est validé et adopté par l'ensemble des présents.

VALIDATION DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DU 17 NOVEMBRE 2019 MODIFICATIONS REGLEMENT INTERIEUR,

■ **Validation du règlement interne CDC Open, CDC Féminin, CDC Vétéran, CDC Jeunes et CDC-Jeu Provençal :**

Mis en accord avec les règlements CNC et CRC Grand Est, modification du règlement du CDC-Vétéran avec la création des deux divisions, rajout du CDC Jeunes et création du CDC-Jeu Provençal. Les nouveaux règlements CNC ont été diffusés à l'ensemble des sociétés et sont consultables sur le site du CD68.

■ **Modification du règlement intérieur :**

Modification de quelques articles suite à des nouvelles directives et à la réunion des Présidents du 17 novembre 2019. Les articles modifiés sont présentés.

Article 5-1 : Demande de licences : prix des licences

Proposition : seniors 37 € ; vétérans 32€ ; benjamins/minimes/cadets 5€ ; juniors 10€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 2€.

La proposition est adoptée.

L'objectif est d'arriver à 40€ pour les licences seniors et vétérans.

Article 7-2 : Suppression classement individuel et société assiduité.

Article 14-1 : Championnats Régionaux Grand Est

Changement du nombre d'équipes qualifiées représentant le CD68.

Les juniors ne peuvent pas participer aux championnats pétanque seniors mais aux championnats provençaux.

Article 14-2 : Championnats Départementaux

Le vainqueur de chaque championnat départemental est qualifié pour les championnats de France sauf pour les championnats départementaux tirs de précision.

Championnats départementaux pétanque tir de précision :

- 1^{er} jour : phases éliminatoires du championnat jusqu'aux 1/4 de finale pour les masculins et féminines seniors. Championnat sur la journée pour les juniors.
- 2^e jour : poursuite du championnat senior masculin et féminin à partir des 1/4 de finale.

Article 16 : Composition des équipes.

Homogénéité pour tous les types de championnats.

Article 18 : Horaires.

Rajout des horaires pour les championnats tirs de précision.

Article 19 : Tenues.

Application règlement fédéral.

Pour les concours 55 ans et +, les règles ne s'appliquent pas, néanmoins une tenue correcte est demandée.

Article 22-3 : Organisation du championnat départemental par équipe jeunes

Article 22-4 : Organisation du championnat départemental des clubs vétérans

Article 22-5 : Organisation du championnat départemental des clubs jeu provençal

Article 25 : Horaires.

Rajout du CDC Jeu Provençal et jeunes.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

ORGANISATION SAISON 2020

■ Inscriptions championnats 2020 (même procédure qu'en 2019) :

Pour rappel : chaque club devra envoyer la liste spéciale format excel afin de faciliter la préparation du championnat pour le jeudi soir 20h00 précédent le jour du championnat.

Le listing des équipes engagées sera publié sur le site du CD68 dès le jeudi soir. Si oubli d'une équipe, elle pourra être rajoutée exceptionnellement jusqu'à 12h00 le vendredi précédent le championnat, par mail à la secrétaire du CD68. Passé ce délai, plus aucune inscription ne sera prise en compte. Le tirage sera publié à partir de 17h00 le vendredi précédent le jour du championnat.

■ Obligation d'envoyer les résultats complets de tous les concours (ou fichier gestion concours) à la personne responsable des classements et à la secrétaire pour parution sur le site à la fin du concours ou du championnat.

■ Obligation de faire tous les concours et championnats sur gestion concours.

■ Résultats en direct des championnats départementaux et régionaux sur le site du CD68.

■ Catégorisation des joueurs : la liste est visible sur le site du CD68. Seront honneurs en 2020, tous les joueurs qui étaient élites ou honneurs en 2018, en 2019 et ceux ayant marqué 11 points de catégorisation ou plus en 2019 et ceux qui ont participé à un championnat de France.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS CALENDRIERS DU CDC ET CRC 2020

Les clubs d'Illzach et de Colmar ont demandé à n'engager qu'une seule équipe en division 1 du CDC Open pour 2020. La conséquence est la suppression de l'équipe d'Illzach 5 et Colmar 5 pour 2020.

En application du règlement national, articles 4-4 et 4-5, pour la montée la priorité est donnée aux équipes des divisions immédiatement inférieures prises dans l'ordre du classement plutôt qu'au repêchage d'équipes qui descendent.

Par conséquent, les équipes de CERNAY 2 et SAINT-LOUIS 2 qui terminent 5^{ème} et 6^{ème} de la division 2 en 2019 accèdent à la division 1. Afin d'avoir 8 équipes en division 2, les équipes d'ILLZACH 6 et GUEBWILLER 3 classées respectivement 2^{ème} et 3^{ème} de la division 3 accèdent à la division 2.

Si un club supprime des équipes dans une division, s'il inscrit de nouvelles équipes, elles démarreront dans la division la plus basse, ce sera donc le cas pour les équipes de COLMAR 6 et d'ILLZACH 6.

CDC 2020 :

40 équipes engagées réparties en 3 divisions.

Division 1 à 2 groupes de 8, divisions 2 et 3 à 8 équipes

| CDC-1A | |
|--------|---------------|
| 1 | ILLZACH 4 |
| 2 | WITTELSHEIM 2 |
| 3 | MUNSTER 1 |
| 4 | CERNAY 2 |
| 5 | MPSL 1 |
| 6 | BIESHEIM |
| 7 | FESSENHEIM 1 |
| 8 | RHODIA 2 |

| CDC-1B | |
|--------|-------------------|
| 1 | SAUSHEIM 1 |
| 2 | PC RHIN 1 |
| 3 | RHODIA 3 |
| 4 | GUEBWILLER 2 |
| 5 | COLMAR 4 |
| 6 | LA BOULE DE BART' |
| 7 | SAINTE-LOUIS 1 |
| 8 | FESSENHEIM 2 |

| CDC-2 | |
|-------|---------------------------|
| 1 | MPSL 2 |
| 2 | SAINT-LOUIS 2 |
| 3 | COLMAR 6 |
| 4 | RHODIA 4 |
| 5 | PL LES ACACIAS ALTKIRCH 1 |
| 6 | ILLZACH 5 |
| 7 | GUEBWILLER 3 |
| 8 | LA BOULE 2000 2 |

| CDC-3A | |
|--------|---------------------------|
| 1 | ILLZACH 6 |
| 2 | RHODIA 6 |
| 3 | ISSENHEIM 1 |
| 4 | WITTELSHEIM 3 |
| 5 | SAUSHEIM 3 |
| 6 | PL LES ACACIAS ALTKIRCH 2 |
| 7 | SAINT-LOUIS 3 |
| 8 | GUEBWILLER 4 |

| CDC-3B | |
|--------|--------------|
| 1 | RHODIA 5 |
| 2 | COLMAR 6 |
| 3 | RHODIA 7 |
| 4 | PC RHIN 2 |
| 5 | MUNSTER 2 |
| 6 | ISSENHEIM 2 |
| 7 | SAUSHEIM 2 |
| 8 | FESSENHEIM 3 |

Présentation des tirages et du calendrier.

CDC-F 2020 :

10 équipes engagées.

Division 1 à 2 groupes.

| CDC-F A | |
|---------|--------------|
| 1 | RHODIA F1 |
| 2 | RHODIA F2 |
| 3 | ILLZACH F4 |
| 4 | GUEBWILLER F |
| 5 | MUNSTER F1 |

| CDC-F B | |
|---------|---------------|
| 1 | WITTELSHEIM F |
| 2 | MUNSTER F2 |
| 3 | RHODIA F3 |
| 4 | CERNAY F |
| 5 | SAINT-LOUIS F |

Présentation des tirages et du calendrier.

CDC-V 2020 :

23 équipes engagées.

Division 1 à 8 équipes :

| CDC-V 1 | |
|---------|---------------|
| 1 | FESSENHEIM V1 |
| 2 | MPSL V1 |
| 3 | ILLZACH V3 |
| 4 | RHODIA V2 |
| 5 | MUNSTER V1 |
| 6 | ISSENHEIM V1 |
| 7 | WITTELSHEIM V |
| 8 | ISSENHEIM V2 |

Le vainqueur accèdera en CRC.

Les deux derniers seront relégués en division 2.

Division 2 à 2 groupes :

| CDC-V 2A | |
|----------|---------------|
| 1 | CERNAY V3 |
| 2 | RHODIA V5 |
| 3 | RHODIA V3 |
| 4 | COLMAR V3 |
| 5 | CERNAY V1 |
| 6 | SAINT-LOUIS V |
| 7 | ILLZACH V5 |
| 8 | FESSENHEIM V2 |

| CDC-V 2B | |
|----------|--------------|
| 1 | CERNAY V2 |
| 2 | MUNSTER V2 |
| 3 | COLMAR V2 |
| 4 | ILLZACH V4 |
| 5 | RHODIA V6 |
| 6 | GUEBWILLER V |
| 7 | RHODIA V4 |

Les deux premiers accéderont à la division 1.
Présentation des tirages et du calendrier.

CDC-JP 2020 :

8 équipes engagées.

Division 1 à 2 groupes de 4 équipes :

| CDC-JP A | |
|----------|----------------|
| 1 | MPSL JP |
| 2 | WITTELSHEIM JP |
| 3 | SAINT-LOUIS JP |
| 4 | GUEBWILLER JP2 |

| CDC-JP B | |
|----------|----------------|
| 1 | ILLZACH JP |
| 2 | RHODIA JP |
| 3 | COLMAR JP |
| 4 | GUEBWILLER JP1 |

Phases finales :

Le vainqueur de la finale opposant les premiers des deux groupes accède au CRC-JP.
Matches de classement pour les autres équipes.

Présentation des tirages et du calendrier.

CRC 2020 :

16 équipes engagées.

1 division à 2 groupes

| CRC-A | |
|-------|---------------|
| 1 | CERNAY 1 |
| 2 | KRONENBOURG 1 |
| 3 | MUNDOLSHEIM 1 |
| 4 | GAMBSHEIM 2 |
| 5 | WITTELSHEIM 1 |
| 6 | ILLZACH 3 |
| 7 | COLMAR 2 |
| 8 | KALTENHOUSE 1 |

| CRC-B | |
|-------|----------------|
| 1 | RHODIA 1 |
| 2 | ALTORF 1 |
| 3 | GUEBWILLER 1 |
| 4 | LA WANTZENAU 1 |
| 5 | ERSTEIN 1 |
| 6 | BOULE 2000 1 |
| 7 | ILLZACH 2 |
| 8 | COLMAR 3 |

Présentation des tirages et du calendrier.

CRC-F 2020 :

8 équipes engagées.

1 seule division et 1 seul groupe.

| CRC-F | |
|-------|-----------------------|
| 1 | CBS F2 |
| 2 | MUNDOLSHEIM F1 |
| 3 | ILLZACH F2 |
| 4 | ERSTEIN F1 |
| 5 | BOULE CASSEE F1 |
| 6 | LA WANTZENAU F1 |
| 7 | ILLZACH F3 |
| 8 | LA BOULE BRUCHOISE F1 |

Présentation des tirages et du calendrier.

Le vainqueur participera à la phase finale GRAND EST

CRC-V 2020 :

8 équipes engagées.

| CRC-V | |
|-------|-----------------|
| 1 | CBS V1 |
| 2 | RHODIA V1 |
| 3 | COLMAR V1 |
| 4 | ERSTEIN V1 |
| 5 | ILLZACH V1 |
| 6 | KRONENBOURG V1 |
| 7 | BOULE CASSEE V1 |
| 8 | ILLZACH V2 |

Présentation des tirages et du calendrier.

Le vainqueur participera à la phase finale GRAND EST

RÉALISATION DU CALENDRIER 2020

Tous les championnats sont couverts.

L'ébauche est présentée avec les propositions des différents clubs. Validation des organisations ou plusieurs candidatures sont proposées par arrangement entre sociétés ou par tirage au sort.

Pour les concours 55 ans et +, 3 organisations maximales par club afin que toutes les sociétés puissent organiser.

Si un club souhaite organiser des manifestations non couvertes au calendrier, merci de communiquer vos dates pour le 31 janvier 2020.

INFORMATIONS DIVERSES DU COMITÉ

Bilan du Congrès National du 10 au 12 janvier 2020 :

Tous les diaporamas présentés lors du Congrès National sont consultables sur le portail de la FFPJP.

Points importants :

- 300000 licenciés, 6000 clubs et 400 écoles de pétanque. Baisse au niveau national des licences seniors et jeunes, augmentation des vétérans. Le CD68 se situe dans les 10 meilleurs départements qui progressent.
- 80% des recettes de la FFPJP proviennent des licences.
- Situation des finances : saine.
- Augmentation des sanctions vis-à-vis des arbitres agressés. Mise en place de cellules psychologiques. Dépôt de plainte avec partie civile pour agression.
- Création du centre National (7 millions d'euros) : 4 villes candidates. Choix définitif en février 2020. Conséquence : augmentation de 2€ de toutes les licences en 2021.
- Calendrier fédéral : figureront aussi les dates championnats des clubs dans les prochaines années.
- Championnat des clubs : augmentation des amendes pour forfait général. Pour le CNC et CRC, les listes des joueurs devront être envoyées 15 jours avant le début de la compétition. Pour le CDC, la feuille de match du 1^{er} tour fera office de liste initiale. Augmentation des montants pour les forfaits.
- 3051 clubs inscrits en coupe de France.
- Convention FFSE qui va être signée avec la FFPJP, la conséquence, c'est qu'on ne peut pas interdire les concours du corpo. Pour le CD68, monsieur RABELLINO est intervenu pour signaler notre situation propre à l'Alsace et soutenu par monsieur TRAMIER du CD67.
- Jeunes : catégorie juniors 3 ans à partir de 2021. De plus en plus de conventions signées entre le FFPJP et l'USEP/UNSS.
- Championnat de France tripléte jeunes : passage à 92 équipes avec le système Swiss pour l'organisation.
- CNDS : la fédération est pilote. Deviendra ANS.
- Embauche de 2 CTR (conseillers techniques régionaux) pour le développement de la pétanque dans les régions. D'autres seront embauchés en 2021.
- Obligation des arbitres dans chaque club : Monsieur GRIGNON fera un audit dans chaque région au 1^{er} semestre pour publication des modalités 2^{ème} semestre 2020.
- Tenues : on ne parle plus de tenues identiques mais de tenues homogènes.
- Chancellerie : dépôt des dossiers avant fin juillet.

Bilan de l'AG du Grand Est du 14 décembre 2019 :

Le PV a été diffusé à toutes les sociétés et consultable sur le site du CD68.

Renouvellement des licences :

Madame WIEBELSKIRCHER Monique, responsable des licences.

Les certificats médicaux, les attestations questionnaire de santé et les demandes de licences avec attestation sur l'honneur et l'autorisation parentale seront conservés dans les clubs.

Lors de la demande de licence, n'oubliez pas d'inscrire la date de naissance du certificat médical.

Lors de la mise à jour d'une licence, si la date du certificat médical n'est pas valide, faire un mail à madame WIEBELSKIRCHER Monique qui fera la modification.

Pour les photos, utiliser le format jpeg.

Des permanences auront lieu tous les lundis des mois de janvier et de février de 17h00 à 19h00 au siège du CD68.

Rappel : madame WIEBELSKIRCHER Monique a envoyé la liste des licenciés qui n'ont pas la photo sur la licence. N'oubliez pas de lui envoyer.

Précision pour la prise des licences étrangères hors union européenne.

Coupe de France, Coupe d'Alsace, Coupe des sociétés 2020/2021, engagements des équipes et calendrier :

Calendrier :

1^{er} Tour : du 23 mars au 17 mai 2020 (accord entre les clubs)

En cas de désaccord, la date imposée : le dimanche 17 mai 2020

2^{ème} Tour : du 18 mai au 5 juillet 2020 (accord entre les clubs)

Date butoir : le dimanche 5 juillet 2020

Tours suivants : Coupe de France sous pilotage du CD 68 et de la Fédération. Coupe d'Alsace sous pilotage de la Ligue d'Alsace, ½ finales et finales coupe des sociétés et coupe du Haut-Rhin sous pilotage du CD 68. En cas de litige sur les dates, le CD68 se réserve le droit de les modifier. Les finalistes de la coupe du Haut-Rhin seront qualifiés pour la suite de la coupe de France.

L'équipe championne du Haut-Rhin participera à la coupe Grand Est en décembre 2020.

Changement du mode de déroulement des coupes.

Le 1^{er} tour qualifiera les équipes pour les ¼ de finales.

1^{er} tour Coupe de France : le premier reçoit

MPSL – CB ILLZACH

PC CERNAY – PC RHODIA

Les clubs de PC WITTELSHEIM, CB LUDOVICIEN, PC FESSENHEIM, PC SAUSHEIM, PC GUEBWILLER et PC Saint-Martin COLMAR sont exempts du 1^{er} tour.

1^{er} tour coupe des Sociétés : le premier reçoit

PC RHIN – AB MUNSTER

PC GUEBWILLER – PC Saint-Martin COLMAR

PC SAUSHEIM – CB LUDOVICIEN

Les clubs de PC CERNAY, PC WITTELSHEIM, MPSL, PC FESSEHEIM et PC RHODIA ont un bulletin blanc.

1^{er} tour coupe d'Alsace : le premier reçoit

PC FESSENHEIM – CB LUDOVICIEN

Les clubs de CB ILLZACH, MPSL, PC SAUSHEIM, PC GUEBWILLER et PC Saint-Martin COLMAR sont exempts du 1^{er} tour.

2^{ème} Grand Prix des Aînés, 17^{ème} National Mulhousien et 12^{ème} National Féminin :

- Rapporteur : monsieur RABELLINO Michel
- Recherche de sponsors
- Dans chaque club, inciter les joueurs et joueuses du CD68 à participer
- Demande de bénévoles pour jeudi, vendredi, samedi et dimanche

Championnat départemental tir de précision :

Le CD68 achètera des pas de tirs.

Recensement des clubs qui souhaitent acheter des pas de tirs.

Prêt du gabarit : PC Saint-Martin Colmar, Munster, Rhodia, MPSL, Illzach,

Achat gabarit : PC Wittelsheim, P. DROUADAINE.

Proposition du CD68 :

Chaque joueur qui a tiré ramassera les boules du tireur suivant.

Mise à jour des adresses des sociétés :

Chaque société donnera 2 ou 3 adresses mails pour la transmission des documents.

Chaque société recevra les adresses mises à jour.

Merci de communiquer la composition de votre comité à la secrétaire afin de mettre les fiches clubs à jour sur gestion concours. Document à compléter dans le mail du 8 janvier 2020.

Réunions des Présidents :

Le samedi 7 mars 2020 : 9h30 à Rhodia.

Assemblée Générale 2020 : 6 décembre 2020

L'AB MUNSTER organisera l'AG 2020.

Divers :

- Le PC Saint-Martin Colmar demande s'il serait possible d'organiser un concours 55 ans et + le mardi. Un sondage sera réalisé. Pas d'objections du CD68.

- Des précisions sont apportées sur le déroulement du championnat départemental de tir de précision. Tirage intégral à partir de gestion concours comme un championnat départemental. L'ordre de passage sera déterminé par la position dans les différentes poules.
Si un arbitre souhaite participer au championnat, il tirera en premier afin qu'il puisse ensuite assurer sa mission.
Les résultats seront visibles sur le site du CD68 (publication toutes les heures) afin que les participants puissent savoir s'ils participent au 2^{ème} tour ou pas.
- Le samedi 14 mars, la secrétaire du CD68 proposera une formation à l'utilisation du logiciel gestion concours à Rhodia.

Remerciements à Altkirch pour cette organisation.

Monsieur MAURER Pierre clôt l'Assemblée Générale à 15h30 et remercie les dirigeants pour leur participation et souhaite à tous une bonne année sportive.

Le président
Monsieur MAURER Pierre

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal